



Fédération Française de Judo

Ligue du Lyonnais

SAISON SPORTIVE : 2010 / 2011

(Sous réserve du mode de remboursement)

REMBOURSEMENT F.N.D CHAMPIONNATS

NATIONAUX - ZONE - INTERREGION

(Cadre réservé à la Ligue du Lyonnais)

Code Budget	
Montant du remboursement €
Visa du responsable ligue	

Base de Calcul et de remboursement FFJDA :

- a) Déplacement : Siège Social de la Ligue au Lieu de Compétition. soit 0,08 € X par x km
- b) Hébergement : Forfait 17,53 €
- c) Restauration : Forfait 10,67 €

DEMANDE DE REMBOURSEMENT : NOTE DE FRAIS EVENEMENTIELLE

Remboursement à adresser :

CLUB

ATHLETE

NIVEAU DU CHAMPIONNAT : INTER REGION

ZONE

NATIONAL

CATEGORIE D'AGE : MINIME MASC

CADET MASCULIN

SENIORS MASCULIN 3°D

MINIME FEM

CADETTE FEMININE

EQUIPES SENIORS M/F 2°D

JUNIORS MASC

SENIORS MASC 2°D

EQUIPES SENIORS M/F 1°D

JUNIORS FEM

SENIORS FEM 2°D

CHAMP - ENTREPRISES

EQUIPES CADETS

EQUIPES SENIORS

CHAMP - JUJITSU

SENIORS MASC 1°D

SENIORS FEM 1°D

Pour les Championnats Entreprises individuel et Seniors 3^{ème} Division, remboursement FND, uniquement les Podiums Nationaux. Pas de prise en charge pour les Equipes du Championnat Entreprise. En ce qui concerne le Championnat des Minimes, uniquement le Podium Régional sera pris en charge pour la phase Inter-Ligue.

CATEGORIE DE POIDS

Kg

Nature de la manifestation :

Date de la manifestation : / / Lieu :

Nom : Prénom : Club :

Adresse :

Ville : Code postal : ☎ :

J'atteste sur l'honneur que les renseignements portés sur ce document sont exacts.

Fait à :

(pour les mineurs ce document doit être signé par les parents)

Le :

Signature obligatoire de l'Athlète sélectionné (ées) :

(même si un accord de principe existe entre le Club et la Ligue)

(La signature vaut acceptation des bases de remboursement)

Base de remboursement : Forfait fédéral.

LA VALIDITE DES REMBOURSEMENTS N'EXCEDE PAS 1 MOIS SUIVANT LA DATE DE L'EVENEMENT

(Aucune prise en charge passé ce délai) (à réception de la fiche de remboursement)